

REPUBLIQUE
FRANCAISE
REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES
DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE
ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

Nombre de membres :
En exercice : 24
Présents : 20
Ayant pris part au vote
(vote public) : 22
o Pour : 22
o Contre : 0
o Abstention : 0
o Blanc : 0
o Nul : 0

Date de convocation :
Le 6 février 2024

Date d'affichage :
Le 6 février 2024

DELIBERATION N° :
DC/2024-02-12/11

OBJET DE LA SEANCE :
Personnel

Tableau des emplois

Actualisation - Année 2023

AR Prefecture

043-244300307-20240212-DC2024021211-DE
Reçu le 22/02/2024

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*L'an deux mille vingt-quatre, le douze février,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Riotord (salle polyvalente),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Guy PEYRARD)*

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, MOULIN Christophe, GOUY Pascal, MOUNIER Lucien, SABY François-Régis, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, BERTHOLON Michel, POINAS Jean-Michel, et Mmes MARCON Catherine, DREVET Hélène, MEYNET Isabelle, JAMES Marie-Laure, SOUTRENON Maryline et DURIEUX Gladys.

Excusés : Néant

Absents : Mme MASSARDIER Céline et M. CELLE Hubert.

Pouvoirs : M. PEYRARD Nicolas a donné pouvoir à M. POINAS J.-M.
Mme MOUNIER Emeline a donné pouvoir à Mme MEYNET Isabelle.

M. le Président expose au Conseil Communautaire que le Code Général des Collectivités Territoriales et la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée fixent les conditions dans lesquelles s'effectuent le recrutement, le mouvement ainsi que l'évolution de la carrière des agents relevant de la Fonction Publique Territoriale.

Dans ce cadre, l'assemblée délibérante fixe, par délibération, la liste des emplois à temps complet et à temps non-complet, confiés à un personnel relevant des collectivités territoriales.

Ainsi, afin d'assurer le bon fonctionnement des services et faire face aux besoins du service, une mise à jour du tableau des effectifs s'avère régulièrement nécessaire avec la tenue d'un tableau des effectifs du personnel.

Vu la loi n° 83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée par la loi n°2007-148 du 2 Février 2007 de modernisation de la Fonction Publique,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 88-15 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifié portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatifs aux agents non titulaires,

Vu le décret n° 91-298 du 20 Mars 1991, modifié, relatif aux dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Considérant que le tableau des effectifs doit obéir au principe de sincérité,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve le tableau des emplois permanents ci-dessous qui indique la situation du personnel communautaire à la date de la présente délibération :

<u>FILIERE ADMINISTRATIVE</u>			
Attaché Principal	Directeur Général des Services	Occupé	35 H
Rédacteur	Directrice Administrative et Financière	Occupé	35 H
Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	Directrice des Ressources Humaines	Occupé	35 H
Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	Chef de projet PVD	Occupé	35 H
Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe	Responsable développement services à la population	Occupé	35 H
Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	Secrétaire / Comptable	Occupé	17.5 H
Adjoint Administratif	Secrétaire / Comptable	Occupé	24.5 H
Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} Classe	Responsable Technique	Occupé	35 H

<u>FILIERE TECHNIQUE</u>			
Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} Classe	Agent d'entretien piscine	Occupé	24 H
Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} Classe	Agent d'entretien piscine	Occupé	24 H
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} Classe	Agent d'accueil et d'entretien gîte et HPVc	Occupé	18 H
Adjoint Technique	Agent d'entretien Petite Enfance	Occupé	17.5 H
Adjoint Technique Intercommunal	Agent d'entretien et d'animation	Occupé	23 H
Technicien Intercommunal	Agent chargé du SIG	Occupé	14 H

<u>FILIERE CULTURELLE</u>			
Adjoint du Patrimoine Principal de 1 ^{ère} Classe	Coordinateur Bibliothèques	Occupé	35 H
Assistant Enseignement Artistique Ppal 1 ^{ère} Cl.	Musicien Intervenant	Occupé	20 H temps plein

AR Prefecture

043-244300307-20240212-DC2024021211 DE

Reçu le 22/02/2024

<u>FILIERE SPORTIVE</u>			
Educateur des APS	Maître-Nageur Sauveteur	Occupé	35 H
Educateur des APS	Maître-Nageur Sauveteur	Occupé	28 H
Educateur des APS	Maître-Nageur Sauveteur	Occupé	28 H
Educateur APS Principal de 1 ^{ère} Classe	Directeur ALSH Dunières et Directeur Opérationnel Jeunesse	Occupé	35 H

<u>FILIERE ANIMATION</u>			
Adjoint Animation Principal 1 ^{ère} classe	Coordinatrice en Tourisme	Occupé	35 H
Adjoint Animation Principal 1 ^{ère} classe	Coordinatrice en Tourisme	Occupé 80%	35 H
Adjoint Animation Principal 1 ^{ère} Classe	Agent d'accompagnement de l'enfant	Occupé	35 H
Adjoint Animation Ppal 2 ^{ème} Classe	Agent d'accompagnement de l'enfant	Disponibilité	30 H
Adjoint Animation Ppal 2 ^{ème} Classe	Agent d'accompagnement de l'enfant	Occupé	29 H
Adjoint Animation Ppal 1 ^{ère} Classe	Agent d'accompagnement de l'enfant	Occupé	29 H
Adjoint d'Animation Principal 1 ^{ère} Classe	Agent d'accompagnement de l'enfant	Occupé	35 H
Adjoint d'Animation Principal 1 ^{ère} Cl.	Agent d'accompagnement de l'enfant	Occupé	20 H
Adjoint d'Animation	Directeur centre ados	Occupé	35 H
Adjoint d'Animation	Agent d'animation ALSH Dunières - Riotord	Occupé	32 H
Animateur	Directeur CLSH St-Romain	Occupé	35 H
Animateur Principal de 2 ^{ème} Classe	Directeur CLSH Montfaucon	Occupé	35 H
Adjoint d'Animation Principal de 2 ^{ème} Classe	Agent d'animation ALSH Dunières/adjointe	Occupé	35 H
Adjoint d'Animation	Agent d'animation ALSH St-Romain	Occupé (apprentissage)	35 H

<u>FILIERE MEDICO-SOCIALE</u>			
Educatrice de Jeunes Enfants	Responsable RAM	Occupé	31.50 H
Educatrice de Jeunes Enfants	Directrice Crèche Montfaucon	Occupé	35 H
Agent Social Principal 1 ^{ère} classe	Agent de portage de repas	Occupé 80%	35 H
Agent Social Principal 1 ^{ère} classe	Agent d'accompagnement de l'enfant + portage repas	Occupé	30.25 H
Auxiliaire Puériculture classe supérieure	Directrice Crèche Dunières	Occupé	35 H
Auxiliaire Puériculture classe supérieure	Directrice Adjointe Crèche Dunières	Occupé	35 H
Auxiliaire Puériculture classe supérieure	Directrice Adjointe Crèche Montfaucon	Occupé	35 H
Auxiliaire Puériculture classe supérieure	Agent d'accompagnement de l'enfant	Occupé	35 H

AR Prefecture

043-244300307-20240212-DC2024021211-DE
Reçu le 22/02/2024

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET
Président,

Guy PEYRARD
Secrétaire de séance,



AR Prefecture

043-244300307-20240212-DC2024021211-DE
Reçu le 22/02/2024

*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le*

Affichage et publication effectués le